

PATHOLOGIES DES INSTALLATIONS DE GENIE CLIMATIQUE

Cette formation aborde les sinistres et pathologies les plus fréquents sur les installations Chauffage Ventilation Climatisation (CVC) et les réseaux de plomberie ainsi que la maintenance de ces installations.

Objectifs opérationnels

- Prévenir les désordres rencontrés et l'origine des sinistres sur les installations CVC et les réseaux de plomberie

Public Concerné

- Ingénieurs, Techniciens des services études, travaux et maintenance

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Analyse des principales pathologies : manifestations et origines

- Équipements concernés : climatisation, ventilation, chauffage, réseaux d'eau

Textes de référence applicables aux installations Chauffage Ventilation Climatisation (CVC)

- Hiérarchie des textes réglementaires et non réglementaires, règles ou recommandations professionnelles
- Précisions sur les Avis techniques, ATEX (avis de chantier)
- Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012
- Importance des textes dans les relations contractuelles : aspects juridiques

Prévention des phénomènes de condensation

- Pathologies rencontrées, désordres sur les installations et leur environnement
- Actions préventives : température de rosée de l'air, utilisation du diagramme de l'air humide
- Systèmes d'isolation des réseaux, des matériels

Pathologies des réseaux d'eau

- Corrosion, entartrage, embouage, érosion
- Analyses d'eau, la légionnelle
- Opérations de prévention

Maintenance des installations

- Durée de vie des matériels : usure des composants
- Tables statistiques
- Principaux contrats d'entretiens

Études de cas concrets

- Présentation de cas réels de pathologies, de désordres et de pannes
- Réparations
- Maintenance (recommandations pratiques pour les prévenir)

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques illustrés d'exemples, d'études de cas et de partages d'expériences.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage ainsi que de l'assistance technique et d'accompagnement nécessaire.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant formateur qualifié est ingénieur conseil, génie énergétique, génie climatique.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com